

JAN 30 1992

RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY
RETOURNER A LA BIBLIOTHEQUE DU MINISTERE

Négociation de l'Accord de libre-échange nord-américain

Négociation de l'Accord de libre-échange nord-américain

Rapport d'étape

Le 5 février 1991, le Premier ministre du Canada et les Présidents des États-Unis et du Mexique ont fait connaître leur intention de conclure un Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) global en vue d'une libéralisation du commerce. Le Canada aborde ces négociations en se fondant sur l'Accord de libre-échange (ALE) canado-américain en vigueur depuis près de trois ans. Ses positions seront étroitement coordonnées avec celles adoptées dans les négociations commerciales multilatérales (NCM) de l'Uruguay Round. Dans un certain nombre de domaines comme les subventions, les droits compensateurs et la propriété intellectuelle, le Canada est convaincu que le meilleur espoir de progrès réside dans une issue positive de l'Uruguay Round.

Les objectifs généraux du Canada dans les négociations relatives à l'ALENA sont les suivants :

- a) obtenir le libre accès au marché mexicain pour les biens et les services canadiens, tout en élaborant des mesures d'élimination progressive des tarifs douaniers et des mécanismes de sauvegarde tenant compte des intérêts canadiens en matière d'importations;
- b) obtenir un meilleur accès au marché américain dans des secteurs tels que les services financiers et les marchés publics;
- c) obtenir de meilleures conditions pour les alliances stratégiques que les entreprises canadiennes peuvent conclure en Amérique du Nord afin de mieux concurrencer les pays riverains du Pacifique et la Communauté européenne, ainsi que d'autres régions du monde;
- d) s'assurer que le Canada reste un marché intéressant pour les investisseurs étrangers et canadiens; et
- e) mettre en place un mécanisme de règlement des différends équitable et rapide.

Direction ministérielle

La direction ministérielle des négociations relatives à l'ALENA s'est avérée forte et constante. Les négociations officielles ont été lancées à l'occasion de la réunion des ministres du Commerce des trois pays, qui a eu lieu à Toronto, le 12 juin 1991. La rencontre de Toronto a permis au ministre mexicain du Commerce et du Développement industriel, M. Jaime Serra Puche, à la représentante des États-Unis pour le commerce, M^{me} Carla Hills, et au ministre du Commerce extérieur, M. Michael Wilson, d'aborder les points-clés suivants :